

---

SINGAPOUR - Programme des nouveaux gTLD : statut, révisions et prochaine série  
Lundi 9 février 2015 - 15h30 à 16h45  
ICANN – Singapour, Singapour

CHRISTINE WILLETT:

Bon après-midi. Nous pouvons commencer à enregistrer la séance. Christine Willett au micro. Merci de nous rejoindre aujourd'hui. Il s'agit de la session qui va parler de la mise à jour des programmes de nouveaux gTLDs. Nous allons parler du prochain tour de gTLD.

Je vais donc commencer par vous donner une petite mise à jour des progrès avec une présentation des diapositives. Nous allons ensuite parler des mises à jour contractuelles et nous allons parler des activités après-contrat et ensuite, nous parlons à madame Lentz et on parlera du travail de révision du programme.

Cette carte représente les nouveaux gTLDs qui ont été délégués. Nous avons vu déjà les statistiques cette semaine. Nous avons qu'il y a déjà 500 nouveaux gTLDs qui ont été délégués. Nous en sommes à 506 d'ailleurs, je crois. La plupart d'entre eux sont en Amérique du Nord, mais nous avons quand même un bon montant en Europe et aussi en Amérique latine et bien sûr en Asie.

Pour ceux d'entre vous qui ont participé au Webinaire et nos mises à jour, vous avez déjà vu ces pipelines. Nous avons 900 et quelques applications. 1 200 candidatures sont passées à travers les évaluations et puis beaucoup d'entre eux ont été invités à la phase contractuelle.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous sommes 582 à passer le *testing* de délégation et 506 de ces TLDs ont été délégués.

Nous faisons donc beaucoup de progrès. Nous estimons que nous aurons approximativement 1 300 TLDs délégués quand le programme sera terminé. Il y aura peut-être des objections ou des avis du GAC, bien sûr.

Cette chronologie vous donne une perspective sur le programme de progrès. Tout le monde sait comment le travail des candidatures est fait. Nous avons des conflits toujours en cours. Nous n'avons pas fait de résolutions de puis Los Angeles. Nous avons fait beaucoup de progrès dans les autres domaines depuis Los Angeles.

Au niveau des résolutions de conflits, nous en sommes à 70 % de résolution. L'augmentation des contrats, nous sommes passés à 42 % jusqu'à 62 %, donc il y a beaucoup de progrès de ce côté-là.

Durant les trois passés, nous avons vu aussi auprès du *testing* au niveau l'après-délégation et au niveau de la délégation. L'autre aspect de cette chronologie, comme vous le voyez, c'est de voir comment – l'extension du programme, en général. Nous avons des activités jusqu'en 2017. Comme vous le voyez, les étapes entre chacune – toutes les étapes – nous avons donc beaucoup de travail à faire. Il y a beaucoup de candidats qui ont des dates butoirs de contrat d'ici les mois à venir.

Voilà donc nos estimations – les estimations de la chronologie pour le cadre du travail du reste du programme.



---

Nous allons passer le micro à Trang qui va vous faire une mise à jour sur les contrats et les activités après la phase contractuelle.

TRANG NGUYEN:

Merci, Christine. Bonjour à tous. Trend au micro. Merci de passe l'après-midi avec nous aujourd'hui. Comme Christine nous l'a dit, nous avons fait des progrès lorsqu'il s'agit de la phase contractuelle depuis ICANN 51. Depuis cette date-là, nous avons fait 232 accords. Et nous allons parler des progrès, nous allons vous expliquer comment nous allons continuer à travailler tous ensemble.

Quand on regarde, on voit comment nous avons accompli tous ces progrès et nous parlons de la responsabilité dans la phase contractuelle, nous parlons toujours du côté prédictibilité, de voir ce qui doit être fait et à quelle date. Nous avons un cadre de travail de neuf mois et ce qu'on voit maintenant, c'est que les candidats, durant ces neuf mois, il n'y a pas trop de communications avec l'ICANN, donc ça nous laisse un peu dans le doute. Nous aimerions que les candidats puissent nous informer s'ils ne vont pas être capables de signer cet accord dans les neuf mois et pourquoi. Ça nous aiderait beaucoup : on pourrait ainsi comprendre que vous avez des défis ou des obstacles, que vous pouvez quand même signer cet accord, ainsi nous pourrions continuer avec, essayer de clarifier les – de vous donner les informations, de voir ce que vous avez à faire et pour quelle date.

Nous avons fait cela en mettant des dates butoirs intérim. Une date qui pourrait être mise en place pour des activités, telles que se mettre des



---

réponses aux invitations contractuelles ou envoyer des documents, des informations sur des demandes de changements.

Aussi, si vous souhaitez être candidat pour une exemption de Code de conduite, nous pouvons fournir des dates butoirs pour ces activités. Cette date butoir intérim vous aidera à nous montrer que vous progressez vis-à-vis de la date où vous allez signer l'accord. C'est une bonne façon de vous engager, de communiquer avec l'ICANN et, pour nous, de savoir si vous avez des problèmes dans la signature de cet accord. Ces dates d'intérim nous ont vraiment aidés à augmenter l'engagement entre nous et c'est bon de voir que la communication s'améliore. Et la majorité des candidats a pu ainsi rencontrer ces dates butoirs intérim.

Comme vous le voyez ici sur ce graphique, nous avons donné 529 extensions jusqu'à ce jour et seulement 14 de ces dates n'ont pas été respectées.

Nous ne voulons pas voir de gens qui manquent ces dates butoirs. Enfin, nous voulons vous aider le plus possible à comprendre ce qui doit être fait et pour quelle date et vous aider à signer – à pouvoir signer le contrat aussi promptement que possible. Nous avons créé pour cela une espèce de chronologie pour vous aider à gérer votre temps durant les neuf mois que vous avez à votre disposition pour pouvoir signer cet accord. Ce que nous vous montrons ici, ce sont les dates butoirs pour compléter chaque activité dans le processus, par exemple lorsqu'il s'agit d'invitations de contrat, on vous recommande de répondre aussi vite que possible à la réception du document, mais si vous ne pouvez pas le



---

faire de suite, ce que nous aimerions voir, c'est une réponse à cette invitation, au moins à la fin du quatrième mois de la date prescrite.

Ici, vous voyez qu'il y a 13 applications pour COC et Spec.

Quand il s'agit des matériaux de négociations COI, nous aimerions les obtenir avant la fin du sixième mois, si vous suivez cette chronologie, ce que nous voyons, c'est qu'il ne devrait pas y avoir de problème quand il s'agit de signer l'accord dans les neuf mois prescrits.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons fait beaucoup de progrès depuis ICANN 51. J'aimerais voir que cette communication continue. Nous avons encore beaucoup de contrats à assigner d'ici la prochaine réunion. Donc, encore une fois, autant que possible, essayez de continuer à communiquer avec nous à travers notre portail de services. Vous pouvez nous contacter ici à l'ICANN 52; nous avons un stand dans les couloirs. Il y a donc un stand où il y a des gens qui peuvent répondre à toutes vos questions lorsqu'il s'agit des phases contractuelles.

RUSS WEINSTEIN :

Merci, Trang. Nous allons parler des résolutions de conflits. Nous avons donc 70 % de résolution. Je pense que nous serons à 85 % d'ici Buenos Aires pour ICANN 53. Et donc, si on base ça sur l'ordre du jour mis en place. Certaines de ces résolutions ne seront pas faites d'ici la date des enchères. Nous sommes très heureux des progrès que nous avons faits.

Nous avons encore 13 % de l'ensemble des conflits qui sont disponibles. Ils sont dans une phase de mécanisme de responsabilité, dans une phase des avis GAC. Ce sont des ensembles de conflits indirects, si on peut dire. Et il y a des procédures à suivre, il y aura des périodes de commentaires publics qui sont ouvertes jusqu'au 15 janvier. Nous essayons d'analyser les



---

commentaires qui ont été faits, apporter des informations de retours sur les procédures pour pouvoir prédire au mois de février – donc, ce mois-ci – un document et nous pourrons ainsi donner – que tous ces ensembles soient disponibles pour les enchères. Une enchère qui se produira au mois de mai. Il y a aura des détails – les détails suivront.

Les prochaines enchères que nous avons sur le calendrier, et donc à la fin de ce mois, février 2015, nous avons 17 ensembles qui sont disponibles pour les enchères et nous anticipons peut-être moins d'ensembles pour ces enchères.

La prochaine diapo est donc un résumé financier. Malgré toutes les résolutions de conflits dont on a parlé pour les enchères faites, nous avons résolu dix de cent soixante. Nous avons récolté à peu près 35 millions de dollars. Après les coûts des processus des enchères, nous sommes à peu près à 33 millions de dollars. Les revenus sont donc réservés jusqu'à ce que le Conseil d'administration détermine comment cet argent sera dépensé.

Les revenus des enchères sont disponibles sur le site Web après chaque enchère.

Nous allons passer à autre chose maintenant, nous allons passer des étapes post-contractuelles. Comment les contrats sont exécutés? Quelles sont les chronologies de délégation? Les activités qui suivent dans le processus? Que l'*onboarding* soit fait... Il y a les *crédentiels* qui sont publiés. Donc, après la délégation, tous les systèmes qu'ICANN coordonne pour que tout soit bien coordonné avec le CCDS et le TMCH et ainsi de suite.



---

En parallèle avec l'*onboarding*, les enregistrements sont faits pour les *testings* de pré-délégation. C'est là que les bureaux d'enregistrement démontrent leur capacité technique.

La prochaine étape, c'est la transition, la délégation. ICANN fait une révision rapide pour s'assurer que tout est clair pour la délégation. Et ensuite, les bureaux d'enregistrement reçoivent le jeton de délégation et commencent le processus et le gTLD est ajouté à la zone racine.

Nous avons eu un Webinaire sur ces processus post-contractuels le 15 janvier. Nous avons pensé à introduire – nous parler des thèmes que nous avons vus. Nous essayons d'introduire de nouvelles choses – j'en parlerai dans quelques secondes –, c'est un petit similaire, cette diapo, sur ce que j'ai présenté dans le Webinaire. En attendant, c'est un peu – les bureaux d'enregistrement voulaient travailler rapidement, ils étaient très excités, très enthousiastes et ainsi de suite. C'est un petit peu une course pour entrer dans la zone la racine.

Le temps moyen était de 80 jours entre le contrat et la délégation. Comme vous voyez en bas de la diapositive, nous en sommes à peu près à 140 jours. Donc, en fait, c'est le double du temps. La tendance que nous voyons, c'est que le progrès a été un petit long vis-à-vis de la délégation. Ce que nous essayons de faire, c'est essayer de réaccélérer le processus.

La chronologie qu'ICANN vous donne en vous disant combien de temps cela prend pour l'*onboarding*, ça devrait prendre à peu près 80 jours. Combien de temps prend la pré-délégation? Combien de temps ça prend pour être délégué après avoir reçu le jeton? Pour ceux qui ont

---

complété le processus ans l'année fiscale 2015, on voit combien de temps cela a pris. Il y a des gens qui sont sur une bonne – qui suivent nos attentes, surtout pour l'*onboarding*.

La troisième colonne représente — pour ceux qui n'ont pas complété le processus, cela montre combien de temps ils ont été dans le processus pour voir quand leurs applications ou leurs TLDs ont commencé leur processus, mais que le progrès a été lent.

Comme vous voyez, nous avons une population élevée – beaucoup de personnes dans la queue du processus qui attende.

Je voulais souligner la colonne de pré-délégation en tant qu'exemple. Nous avons plus de 100 TLDs, maintenant, qui n'ont pas répondu à l'invitation PDT. Nous avons envoyé ça après la phase contractuelle. 75 % de cela a plus d'un mois; 50 % sont à plus de 60 jours. Donc, au niveau temps, il y a comme une pause. Nous essayons de gérer, nous aimerions ajouter dans ce processus des phases importantes pour pouvoir accélérer le processus.

Comme je l'ai mentionné, pour les mêmes raisons d'ailleurs, nous avons mis en place des étapes d'importance au niveau de la phase contractuelle. Nous allons aussi le faire après la phase contractuelle au niveau de la communication avec les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registres. Nous allons essayer de travailler ensemble.

Nous reconnaissons aussi qu'avec deux – après la phase contractuelle et la délégation, il peut y avoir de la confusion pour savoir qui fait quoi, donc nous essayons de mettre en place des phases importantes ou





---

majeures pour essayer d'avoir un peu une carte de route pour amener tout le monde au bout plus rapidement.

Les phases importantes ne sont pas nécessairement de nouvelles demandes ou de nouvelles requêtes. Ce sont des requêtes qui existaient déjà. Ce qui est nouveau, c'est la chronologie du comment on en arrive au bout. Il y a aussi un autre processus qui a changé – on en a parlé durant le Webinaire – qui est pour les *testings* de pré-délégation de façon à revigorer cette communication. Si nous n'avons pas reçu de réponses après quelques semaines, nous allons assigner un rendez-vous. Nous allons assigner cela avec – il y aura quelqu'un – quelqu'un sera notifié pour pouvoir répondre. Nous n'avons pas besoin d'accepter le rendez-vous qui est mis en place, mais au moins, si vous répondez, vous nous dites quand vous préférez faire le PDT et peut-être changer qui est responsable pour faire ce PDT, et que ce ne soit pas forcément la personne qui est responsable de l'opérateur de registres, mais vous nous donnez un peu l'idée de la personne qui sera bonne à contacter afin de passer – de prendre ce rendez-vous.

Dans cette diapo, c'est un peu une vue d'ensemble de ce dont j'ai parlé tout à l'heure, ça commence en haut à gauche avec l'enregistrement et ensuite la date butoir de délégation. Vous voyez qu'il y a douze mois entre les deux. On essaie que tout le monde soit délégué dans la racine durant les premiers douze mois. Cela fournit un petit peu une carte de route pour voir comment on peut être délégué dans les douze mois. Avec un peu de temps entre les deux, s'il y a des choses à changer, pour nous assurer qu'il y a un petit peu de temps pour le faire et pour ne pas qu'on soit au bout à la date butoir et essayer de faire les choses

---

rapidement s'il y a des choses à faire, s'il faut revenir en arrière et tous les scénarios possibles.

Avant de passer à la prochaine diapo, je voulais mentionner les inquiétudes de capacité. Il y a plus de 100 TLDs qui ne sont pas passés à travers PDT, mais qui vont y passer dans les prochains six mois certainement. Nous sommes limités par les capacités des nombres. Maintenant, parce que vous êtes arrivé à une certaine date butoir, on va peut-être pouvoir passer tout de suite. Nous avons eu des retards d'à peu près deux semaines. Après les fêtes, c'était un petit peu plus long, mais là, je pense qu'on a à peu près une semaine ou deux de retards dans les PDT. Ces opérateurs de registres – s'il y a une centaine d'opérateurs de registres qui veulent passer au PDT en même temps que vous, il faut y penser aussi et il faut voir que cela va peut-être retarder les dates butoirs.

Avec ça, je pense que nous avons fini avec la mise à jour. Je vais repasser le micro à Karen pour parler du prochain tour de lancement de gTLDs.

KAREN LENTZ:

Merci, Russ.

Alors, quand on parle de tous les progrès du programme – et en passant, ce qui va se passer dans la prochaine étape, nous essayons de déterminer, de voir ce que le programme va avoir l'air dans deux mois, deux ans, sept ans. Et pour faire cela, nous allons commencer à initier une phase de révision pour faire une évaluation du programme et comment il a fonctionné. Et en le regardant sous différents angles et de



---

voir comment le processus de candidatures fonctionne, voir quel est l'impact d'avoir plus de TLDs, d'avoir de tous ces nouveaux TLDs sur le marché, ce que cela veut dire, je vais parler des révisions variées qui sont en cours afin de pouvoir observé tous ces détails.

C'est le troisième paragraphe souligné en bleu sur la diapo. Vous avez le site Web où vous pouvez revoir toutes les activités de révision, c'est [newgTLDs.ICANN.org/reviews](http://newgTLDs.ICANN.org/reviews). C'est là où vous pouvez toutes les informations.

Finalement, je voulais juste réitérer que c'est un processus de révision par la communauté. Il y avait donc beaucoup de gens qui étaient inclus dans ce programme de gTLDs dans des capacités variées. Qu'il soit panéliste ou candidat ou objecteur ou juste commentateur ou observateur, d'ailleurs, nous voulions un ensemble de participation variée.

Alors, je vais parler des différents domaines de révision. Celui que nous appelons la « mise en place des programmes ». Et cela est fait par le personnel. C'est là où on observe le côté opérationnel du programme, comment les choses ont été mise en place, en commençant par les recommandations du GNSO et comment nous avons fonctionné – comment nous avons opéré vis-à-vis du programme. Il y a un nombre d'éléments dans le programme. Ces révisions sont complexes. Nous avons essayé de créer une structure en observant toutes les parties du programme, en regardant six dimensions, disons — vous ne pouvez pas les dire forcément sur l'écran — : efficacité, justesse, prédictibilité, sécurité, stabilité et alignement avec guidage, avec conseils, du moins.



---

Nous avons divisé et structuré cette revue. Nous impliquerons donc les données que nous avons mises sur la diapositive précédente à chacun de ces domaines et nous mettrons cela dans le guide. Toutes ces choses-là sont en cours. Nous avons maintenant toutes les perspectives du personnel puisque nous avons mis en place ce programme.

La cible de la publication, c'est, je pense, la fin du premier trimestre de cette année. Nous essayons d'obtenir des commentaires d'ici là. Nous continuerons donc cela à travers toute l'année 2015.

Nous allons parler de la stabilité de la racine ensuite, l'examen de l'impact des nouveaux TLDs sur le système de DNS. Les révisions sont mises en place pour évaluer quel était l'impact des nouveaux gTLDs et aussi de déterminer s'il y a des étapes à prendre avant d'ajouter plus de TLDs et quelles sont donc ces étapes. Il faut donc les identifier s'il y en a.

Nous travaillons sur cette révision, mais il y a des questions qui doivent être répondues. Nous voulons avoir les données pour pouvoir répondre à ces questions. C'est en cours. C'est un travail qui est en cours. Il y a des éléments de ce travail, c'est donc la publication en novembre du RSAC et les recommandations...

Et nous espérons incorporer ces informations dans notre processus de révision. Nous observons cela.

Maintenant, pour pouvoir définir cette révision, nous espérons faire cela au deuxième trimestre de cette année.

Ensuite, la protection des droits. Nous voulions qu'il y ait des mécanismes qui soient mis en place spécifiquement pour les nouveaux

---

programmes gTLD. Il y a une version préliminaire qui est en place. On attend donc les commentaires. On dirait que la *clearinghouse* utilise – il y a donc – on sait qu’il existe des *trade-marks*, la sunrise...

Et en termes de révision, il y a plusieurs éléments qui ont été rajoutés. Cette version préliminaire que nous avons publiée, nous incorporons les informations du suivi que nous obtiendrons. Il y a plusieurs choses en cours et il y a une demande de la part du GNSO pour qu’il y ait un rapport de problème sur ces mécanismes. Nous avons une revue – quelque chose est prévu à ce sujet d’ici la fin de l’année et nous aurons ces informations sur l’expérience en général et nous aurons des commentaires sur les problèmes qui ont été rencontrés, quels ont été les éléments les plus importants, ce que nous allons considérer pour l’avenir.

Ensuite, il y aura des recommandations ou des avis du GAC pour qu’il y ait des révisions indépendantes du *trade-mark clearinghouse*. Nous espérons être capables de produire cela d’ici mars, donc à la fin du premier trimestre de cette année. Nous incorporons ça dans le rapport de révision du GNSO pour voir quelles sont les considérations des politiques, quelles politiques doivent être mises en place. Et aussi, comme j’en parlerai dans la prochaine diapositive, il y aura — les protections des droits seront aussi des éléments de la prochaine révision.

Alors, dans ce domaine suivant, nous allons parler de la concurrence, de la confiance du consommateur et du choix des consommateurs. Donc, ce domaine a été expliqué dans l’affirmation de l’engagement de l’ICANN, et on va prendre en considération dans quelles mesures le



---

programme va promouvoir la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs. Nous allons prendre en considération l'efficacité de l'application des processus d'évaluation, dans quelles mesures le programme va aider à informer. Nous allons également prendre en considération les dispositifs de sécurité qui sont mis en place pour atténuer les problèmes.

Donc, cette révision devrait être lancée au troisième trimestre de cette année. Et d'ailleurs, c'est une révision qui va être récurrente, tout comme la révision sur la responsabilité des transparences ainsi que celle de la stabilité de la résilience et de la stabilité du WHOIS. Nous allons donc continuer ceci pendant une certaine période de temps.

Donc, vous avez peut-être vu sur la diapositive précédente que nous n'avons pas encore commencé cette révision CCT, mais nous avons déjà fait pas mal de choses en termes de préparation. Le premier domaine dont je vais parler, c'est celui des unités de mesure qui ont été proposées par le biais d'un travail avec la communauté, notamment la mise en place du groupe consultatif sur la mise en œuvre avec 70 moyens de mesures qui ont été recommandés par la GNSO et l'ALAC.

Avec une recommandation intérimaire — je crois qu'en fait, la date est fautive sur la diapositive : c'est en mars 2014...

Donc, il y a eu une recommandation comme quoi on allait pouvoir utiliser certaines mesures avec sondage du consommateur et études économiques.

Lorsqu'on prend certaines choses en considération, comme l'impact sur la confiance, on sait que c'est très difficile à mesurer. Donc, un des



---

moyens qui a été avancé pour cela, c'est donc de faire un sondage des consommateurs et voir quelle est la perception des consommateurs, quelle est l'attitude des consommateurs par rapport à nos données.

Le rapport définitif du groupe suite à la recommandation intérimaire recommande un certain nombre de moyens de mesure avec une proposition de collecte de données de l'ICANN dans différents domaines qui, ensuite, seraient mis à disposition auprès de l'équipe CCT.

Donc, le rapport final de l'IAG-CCT fait partie de l'ordre du jour de cette semaine pour le Conseil d'administration.

Donc, en ce qui concerne ce dont je viens de parler, le sondage auprès des consommateurs, le travail a déjà été commencé. Nous en sommes, en fait, à la phase de sélection dans différents pays et donc, on devrait avoir un certain nombre de données qui seront disponibles d'ici le mois de juin.

En ce qui concerne le sondage aux consommateurs, une des recommandations était déjà d'avoir une ligne de référence et ensuite de faire un suivi par rapport au sondage pour savoir ce qui avait changé par rapport à la période de référence.

Du point de vue économique, les données concernaient des moyens de mesure qui avaient été proposés en termes de prix, d'innovations et de services dans le marché.

Nous avons publié un appel d'offres avec un processus et je crois que nous en sommes pratiquement au point de contrat avec le fournisseur. Donc, nous espérons pouvoir commencer l'étude d'ici la fin du premier

---

trimestre 2015. Donc, encore une fois, il y aura une ligne de référence et ensuite, il y aura un suivi par rapport aux changements qui auront pu se produire.

Donc, voilà un petit peu en ce qui concerne les activités de révision. Mais je voulais également mentionner d'autres activités qui sont en cours au sein des comités consultatifs et des organisations de soutien parce que beaucoup d'entre vous, vous avez pris en considération le programme des nouveaux gTLDs, différents aspects de la question et nous avons pris en considération les différentes perspectives.

Donc, la GNSO a formé un groupe de discussion qui travaille à identifier les questions avec un travail de développement de politiques pour les différentes séries de candidatures.

Donc, si vous voulez être impliqué dans le développement des politiques, eh bien, vous pouvez le faire.

Le GAC a également formé un groupe de travail avec l'identification de différents domaines d'intérêts, donc les noms géographiques, le soutien aux candidats et les évaluations des priorités de la communauté. Et puis, il y a aussi le Comité de consultation sur la sécurité et la stabilité qui va prendre en considération les avis SSAC qui ont été donnés par le biais des programmes des nouveaux gTLDs, l'impact, les questions techniques identifiées par le processus.

Alors, cette diapositive vous montre un petit ce dont on a parlé en termes de révision. Tout est rassemblé sur cette diapositive. Donc, vous voyez où nous en sommes au premier trimestre de 2015. Donc, nous





---

avons plusieurs choses qui sont en cours. Vous voyez donc des activités qui se poursuivront pendant assez longtemps.

Donc, je vais terminer cette partie en disant que ce calendrier vous montrer les activités dont on a parlé, mais il n'y a pas de séries suivantes. Voilà ce que vous allez continuer de voir en termes de chronologies. Nous allons continuer de mettre à jour où nous en sommes, le temps qu'il va falloir pour boucler ces projets.

Je crois qu'à l'avenir, lorsqu'on a bouclé ces processus de révision, forcément il va y avoir des recommandations qui vont en ressortir. Lorsque nous aurons des recommandations, eh bien, nous pourrons fournir un calendrier avec le statut des différents projets, avec les différentes trajectoires qui seront prises. Donc, par exemple, certaines des recommandations pourront être en lien avec les processus de politiques ou alors, par exemple, si la GNSO va faire telle ou telle chose avec telle politique.

Donc, pour ce qui sont des recommandations, eh bien, elles pourront avoir trait à certains domaines qui ne sont pas nécessairement liés à une recommandation de politiques, mais qui sont en fait une question de domaine de projets qui pourrait avoir trait à une discussion dans la communauté pour en arriver à, pour ainsi dire, des éléments du programme et en quoi ils peuvent fonctionner. Et donc, par exemple, il se peut qu'il y ait beaucoup de commentaires sur les instruments qui sont nécessaires pour tous les opérateurs de registres. Donc, ceci ne représente pas une recommandation de politiques, mais ça fait partie du processus d'évaluation. Donc, un résultat des révisions, des commentaires pourraient être, par exemple – bon, il faut absolument



---

voir s'il y a des manières alternatives de fournir une continuité dans la manière dont nous prenons en considération les nouveaux gTLDs. Et puis, il y a d'autres recommandations qui pourraient ne pas s'appliquer à aucun de ces domaines, par exemple ça pourrait être quelque chose de très direct à mettre en place, comme l'amélioration au niveau du service ou une recommandation qui dit : « On devrait créer une page qui ait tout ceci, telle information, telle information » ou alors, il faudrait mettre à jour ce formulaire pour qu'il inclue tel ou tel champ, etc.

Donc, à long terme, lorsqu'on aura terminé certains des processus, nous pourrions mieux détailler les projets ainsi que leur délai et les processus qui se produisent au sein des SOs et des ACs.

CHRISTINE WILLETT:

Merci, Karen.

Il nous reste 25 minutes. S'il y a des questions, des réponses, le micro est à l'avant de la salle. S'il y a des questions sur les programmes, les opérations, les révisions, les activités dont on vous a parlé, eh bien, n'hésitez pas.

Nous avons une question sur Adobe Connect.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Cette question nous vient de Maxim Alzoba. En ce qui concerne la page 19 de la présentation, est-ce que l'auto-évaluation du programme de nouveaux gTLDs est alignée avec les principes de responsabilité?



---

KAREN LENTZ: Merci. Oui, je pense que c'est le cas. Je pense que cela fait partie de la gestion d'un programme responsable de prendre considération les différents éléments, la façon dont nous travaillons, la façon dont nous dépensons l'argent, nous utilisons les ressources que nous avons à notre disposition. Je crois également que ce ne sont pas des informations secrètes puisque ces rapports seront publiés pour commentaires et nous espérons avoir des commentaires, du *feedback* de la part des différents membres de la communauté. Merci.

SIMON COUSINS: Je voudrais savoir quels sont les pays qui sont impliqués.

KAREN LENTZ: Merci, Simon. Il faudrait que je regarde : je ne le sais pas...

Je crois qu'il y en a environ une vingtaine. Nous nous sommes assurés de couvrir les différentes régions de l'ICANN, d'avoir un échantillonnage à peu près équilibré. Donc, c'est quelque chose qui sera publié dans le rapport une fois qu'il sera prêt. Donc, n'hésitez pas à venir me voir après parce qu'on pourra regarder la liste ensemble.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je m'appelle [nom du participant 0 :44 :06], je viens du Népal.

Vous avez mentionné que différents pays ont différents politiques. Donc, notre économie ne peut pas nécessairement investir autant



---

d'argent que d'autres. Donc, est-ce que vous avez pris ceci en considération, la question du coût pour les pays en développement?

Merci.

CHRISTINE WILLET:

Alors, pour cette série, il y a eu un programme. Je ne sais plus exactement... est-ce que tu peux m'aider...?

Bon. Il y a eu, en fait, un programme de soutien aux candidats et dans le cadre de ce programme, les candidats de pays en développement pouvaient demander une aide financière pendant la phase de candidatures. Ce programme, cet aspect du programme sera évalué dans le cadre de la révision de la mise en œuvre du programme. Donc, je pense qu'il y aura un autre programme assez similaire qui fera partie de notre réflexion.

Je sais que le GAC réfléchit également à ce programme.

JORGE CANCIO :

Bonjour. Je m'appelle Jorge Cancio du GAC de la Suisse.

Je voudrais savoir s'il y a un calendrier pour les différentes parties de l'évaluation. Y'aura-t-il un rapport commun sur l'évaluation et quel sera la procédure ensuite qui sera suivie?

Deuxièmement, dans le cadre de cette évaluation, j'ai vu qu'il y avait une partie qui parlait de la confiance des consommateurs, y'aura-t-il



---

une référence spécifique à l'impact sur les droits de l'homme et sur d'autres aspects qui peuvent être en lien avec les droits de l'homme?

Merci.

KAREN LENTZ:

Merci, Jorge. Donc, la première question par rapport à la chronologie. Je crois que vous demandiez si toutes ces révisions en fin de compte seraient mises en commun et si on aura un produit final global. Ce n'est pas ce à quoi nous nous attendons actuellement parce que tout le monde considère des choses un petit peu différentes. Donc, chaque révision est un petit peu unique en termes de processus et de développement. Et en plus, nous nous attendons à ce que les dates butoirs soient différentes pour chacune. Mais je crois qu'on pourrait – il n'y a pas de raisons pour laquelle on ne pourrait pas avoir une compilation, un rassemblement de toutes les études.

En ce qui concerne la deuxième question, sur le choix des consommateurs, la confiance du consommateur, vous avez demandé s'il y avait un élément en ce qui concerne les droits de l'homme, l'impact sur les droits de l'homme. Je ne pense pas que cela fasse partie du travail puisque cette révision fait partie – est tirée de l'affirmation du contenu. C'est un document qui date de 2009. Il me semble qu'il n'existe pas d'éléments relativement aux droits de l'homme.

Merci.



---

CHRISTINE WILLET: Je crois qu'il y a encore une question sur Adobe Connect. N'hésitez pas si vous voulez poser d'autres questions à l'avant de la salle.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Donc, autre question sur l'Internet de la part de Rishi. Les révisions sont prévues pour quatre trimestres par année. Avec chaque révision, est-ce qu'il y a des étapes spécifiques qui sont mises en place? Donc, la question, c'est de pouvoir faire le suivi et assurer qu'il y ait un début et une fin à chaque révision.

Merci.

KAREN LENTZ: Merci, Rishi. Donc, la question, en fait, a trait au fait que les délais sont assez larges. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir des étapes plus précises? Je crois que la suggestion est excellente. Je voudrais quand même mentionner que deux révisions n'ont pas encore commencé donc, bien sûr, nous n'avons pas de dates de départ et de dates de fin. Pour les autres, nous avons déjà des dates définies. Donc, on pourrait effectivement mettre ceci à jour sur le site Web.

CHRISTINE WILLET: Si nous n'avons pas d'autres questions dans la salle ni en ligne, eh bien, nous allons terminer. Beaucoup de choses ont changé en deux, n'est-ce pas?

Merci beaucoup pour votre présence cet après-midi. Je vous souhaite une excellente semaine.



[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

